

**Communiqué de presse
Le 30 juin 2009**

**Tarifs de roaming : BASE propose à ses clients des tarifs
en-dessous des limites imposées**

**Pour partager sans compter, ses aventures de vacances,
avec les amis restés Belgique**

Bruxelles, le 30 juin 2009 – Ce 1^{er} juillet, l'opérateur mobile BASE adapte ses tarifs d'itinérance (ou roaming). Au terme d'un processus débuté en septembre dernier, le Conseil des ministres de 27 Etats membres a entériné la baisse des tarifs d'itinérance au sein de l'Union. Ainsi, dès le 1^{er} juillet, un SMS envoyé d'un pays de l'Union vers un autre, ne pourra être facturé au-dessus de 0,13 €. De même, les tarifs de roaming des appels émis ou reçus depuis l'étranger seront respectivement fixés à 0,52 € et 0,23 € (TVA inc.). BASE va plus loin que les limites imposées avec un prix de 0,45 EUR pour appeler vers la Belgique depuis plus de 50 destinations en Europe et dans le monde.

45 cents pour appeler vers la Belgique

BASE se conforme aux nouvelles réglementations et fait aussi un pas de plus à l'avantage de ses clients. Pour appeler à la maison depuis les pays de l'Union Européenne et depuis 26 autres pays très prisés comme destination de vacances (Suisse, Martinique, Guadeloupe,...), BASE facture à ses clients le montant de 0,45 €. Cette différence significative par rapport au montant de 0,52 € imposé par l'Europe s'explique par la constante volonté de l'opérateur de permettre à chacun de profiter de la téléphonie mobile, à un prix abordable, surtout lorsque l'on est loin de chez soi et parce que pendant les vacances on a aussi envie de prendre des nouvelles de sa famille restée en Belgique.

Une gamme complétée

BASE ne s'arrête pas là puisqu'elle propose aussi de nouvelles options dans sa gamme de produits pour les personnes appelant souvent depuis l'étranger vers la Belgique et de la Belgique vers l'étranger.

Pour 10 EUR, le client peut activer cette option qui lui permet d'appeler jusqu'à 30 minutes via l'un des partenaires privilégiés de BASE à partir de la France (Bouygues Telecom), les Pays-Bas (KPN), l'Allemagne (E-Plus) et le Luxembourg (Tango) vers tous les réseaux mobiles et fixes en Belgique.

Pour les personnes appelant souvent de la Belgique vers l'étranger, l'option propose 20 minutes d'appel vers 22 pays d'Europe et vers Israël, pour 10 EUR.

KPN Group Belgium s.a./n.v. est une filiale à 100% de KPN Mobile N.V., la division mobile de Koninklijke KPN N.V. KPN fournit des services voix et données en Allemagne (E-Plus), en Belgique (BASE) et aux Pays-Bas (KPN, Hi et Telfort). Fin mars 2009, KPN Group Belgium employait 573 personnes et détenait une part de marché de nombre de clients mobiles d'environ 24%. En 2008, KPN Group Belgium a réalisé un chiffre d'affaires de 647 millions d'euros. L'entreprise, dont le siège central est établi à Bruxelles, se positionne comme un opérateur innovant en matière de produits et de services suivant une approche du marché multi-marques et segmentée. KPN Group Belgium commercialise les marques BASE, Ortel, Ay Yildiz, Chiama, Zoniq et Tele2.

Pour plus d'informations:

KPN Group Belgium, Bart Vandesompele

E-mail: bart.vandesompele@kpngroup.be